



Monsieur François Rebsamen
Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

Dijon, le 25 octobre 2024

Objet : Amélioration des conditions de travail

Monsieur le Maire Président,

La CGT des territoriaux de Dijon se permet de vous écrire pour aborder trois sujets importants qui pourraient contribuer à l'amélioration des conditions de travail des agent-es des trois collectivités Ville, CCAS et Métropole.

Tout d'abord, la CGT souhaiterait proposer un travail en partenariat avec les organisations syndicales sur un nouveau plan de déplacement de l'administration. La mobilité durable est un enjeu majeur pour notre territoire et il est essentiel de prendre en compte les besoins des agent-es tout en intégrant des solutions respectueuses de l'environnement. A l'instar d'autres villes françaises, notre collectivité pourrait aller au-delà de la réglementation avec la prise en charge à 100% des transports en commun. Cette décision renforcerait son action en faveur du personnel mais également l'attractivité de nos collectivités.

La CGT souhaite également aborder la question de la pause déjeuner, dont la bonne organisation a des impacts significatifs sur la qualité de vie des agents. En ce sens, elle propose de lancer une réflexion collective visant à identifier des solutions permettant de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, tout en garantissant un temps de pause adéquat et régénératrice pour chacun. En effet de plus en plus de services sont éloignés du restaurant du personnel. De nouvelles propositions pourraient être mises en place afin que tous les agent-es puissent bénéficier d'une solution alternative telle que la livraison de repas, des réfrigérateurs connectés ou encore des titres restaurants... Tout cela en préservant bien sûr la possibilité de se rendre au restaurant du personnel, qui continue d'offrir une excellente qualité de repas et de service, ce que nous souhaitons souligner.



Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur l'enjeu crucial de la Petite Enfance et plus spécifiquement sur le "bonus attractivité". Cette augmentation bénéficierait à l'ensemble des professionnel.les, qu'ils/elles soient titulaires ou contractuel.les, exerçant auprès des enfants ou en poste de direction. Cette mesure contribuerait non seulement à attirer de nouveaux talents, mais également à fidéliser les équipes actuelles, garantissant ainsi aux familles un service de qualité.

Un dialogue ouvert et constructif entre les partenaires sociaux et l'employeur nous permettrait de définir ensemble des pistes d'amélioration adaptées à notre contexte local.

La CGT des territoriaux de Dijon vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ces propositions et reste à votre disposition pour discuter plus en détail de ces sujets et envisager les meilleures façons de les mettre en œuvre.

Dans l'attente de votre retour, recevez Monsieur le Maire Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT, la secrétaire



Sandrine El-Mekki

Copie à : Rémi Destang, vice-président en charge du personnel

Christophe Berthier, adjoint au maire en charge du personnel

Natacha Pommet, secrétaire fédérale CGT de la fonction publique